

CÉDRIC GERBEAU EST NOTRE NOUVEAU MAIRE



LE nouveau conseil municipal, élu le 15 mars, devait être installé dans ses fonctions le 22 mars mais le Gouvernement a décidé de reporter toutes les installations en raison de la pandémie.

C'est donc le conseil municipal sortant qui est resté aux commandes jusqu'au samedi 23 mai, date à laquelle **Cédric Gerbeau a été élu officiellement maire de Saint-Macaire** lors du conseil d'installation. [lire ci-contre son discours pour *Le Petit Macariote*]

Notre reconnaissance va à tous les Macarien(ne)s qui ont permis à notre liste *Saint-Macaire Ensemble* de gagner et à la liste *Continuons Saint-Macaire* de représenter une alternative démocratique au sein du conseil municipal.

MERCI

Chers concitoyens,

Je vous remercie pour votre confiance.

« Nous sommes conscients du travail à accomplir et vous pouvez compter sur nous à vos côtés ! Nous subissons depuis le 16 mars une crise sanitaire, sociale et économique, mondiale. Mes premières pensées vont vers ceux qui nous ont quittés et leurs proches.

Je tiens à rendre hommage à tous ces hommes et ces femmes de santé, médecins, infirmiers et infirmières qui, au péril de leur vie, avec des moyens limités, ont fait face.

Je tiens également à rendre hommage à tous les agents territoriaux, aux salariés, aux artisans et commerçants de proximité qui ont tenu leurs postes et maintenu leurs activités.

Je n'oublie pas aussi de rendre hommage à tous les citoyens anonymes qui, spontanément, ont fait preuve d'un formidable élan de solidarité et de fraternité.

L'union solidaire de tous ces acteurs de notre quotidien nous a permis de franchir cette épreuve inédite, destructrice et anxiogène.

Certes, cette épidémie n'est pas finie.

De ce fait, nous devons respecter au mieux les consignes de sécurité sanitaire.

Ces deux mois passés, prisonniers de notre statut d'élus sans responsabilités, ont été particulièrement frustrants. [suite au verso]



Distribution des masques
lundi 25 mai.

COMMUNIQUER DAVANTAGE AVEC VOUS...

du *Mercadiou* auquel vous êtes habitués.

Dans un esprit ludique qui n'empêche pas le sérieux, nous avons imaginé le «Macariote» : c'est un Macarien bien sûr. Il adore sa commune, qu'il y soit né et ancré ou qu'il soit venu y habiter par choix depuis plus ou moins longtemps.

Ce Macarien a une marotte, il aime tellement Saint-Macaire que c'est un « vrai patriote du local », un vrai... «Macariote» ! Il se souvient également du moine grec itinérant aux sources de notre histoire locale, Makarios, le Bienheureux. Voici donc le 1er numéro du *Petit Macariote*, un de nos outils de communication pour poser un regard neuf, en pensant aussi aux nouveaux habitants.

L'information est un lien précieux, constructif, entre une mairie et les citoyens. Nous souhaitons mettre en place, avec votre concours, un **«double sens de circulation», fluide et alerte**. L'info doit pouvoir remonter de vous à nous à travers divers outils auxquels nous travaillons : ainsi, la commune vous propose une page Facebook (fb.me/stmacaire) qui permet une communication rapide et directe, et Instagram.

D'ores et déjà, vous pouvez également contacter par courriels directement les différents adjoints et conseillers en charge des diverses missions. Des permanences sont également organisées.

Cependant, nous avons été très actifs dans plusieurs réseaux d'entraide.

En relation régulière avec Philippe Patanchon, maire sortant, nous avons pu remonter les doléances et difficultés des Macariens qui nous avaient contactés ou les problématiques que nous avons constatées. Depuis le samedi 23 mai, nous sommes officiellement élus.

Nous souhaitons agir rapidement sur quatre sujets prioritaires directement liés à la situation sanitaire : **l'école, la solidarité, la précarité et la crise économique.**

Alain Xandri, élu municipal avec délégation en charge de l'école et de ses agents, Martine Brigot, adjointe en charge des actions sociales et de la vie quotidienne, ainsi que Sophie Tristant, adjointe en charge de l'économie, du tourisme et du développement durable vont se consacrer exclusivement à ces dossiers ([voir ci-contre la liste complète des nouveaux adjoints et du conseiller délégué](#)).

En ce qui concerne les propositions faites dans notre programme électoral, nous ferons tout pour tenir nos engagements pour lesquels vous nous avez élus.

Les circonstances exceptionnelles liées à cette crise ne nous permettent pas d'avoir une visibilité nette sur l'avenir.

Cependant, **l'équipe de notre majorité municipale est extrêmement motivée et optimiste.**

Nous avons de multiples compétences et nous sommes prêts à assumer nos responsabilités.

Notre village n'est pas une coquille vide, il déborde de créativité. Notre richesse c'est l'autre dans sa diversité.

Notre tissu associatif est notre force. Notre patrimoine est notre héritage. Ensemble, écrivons une nouvelle page dans le grand livre de l'histoire de Saint-Macaire.

Cédric Gerbeau

cedric.gerbeau@saintmacaire.fr

QUATRE PRIORITÉS

...

QUI fait QUOI



Dominique Scaravetti, 1^{er} adjoint finances, ressources humaines, communication
dominique.scaravetti@saintmacaire.fr



Sophie Tristant, 2^{ème} adjointe développement durable, économique et touristique
sophie.tristant@saintmacaire.fr



Rémi Pottier, 3^{ème} adjoint patrimoine, urbanisme et cadre de vie
remi.pottier@saintmacaire.fr



Martine Brigot, 4^{ème} adjointe action sociale, CCAS, vie quotidienne
martine.brigot@saintmacaire.fr



Sylvain Capelli, 5^{ème} adjoint jeunesse, sport, culture, vie associative et animation locale
sylvain.capelli@saintmacaire.fr



Alain Xandri, conseiller délégué école et son personnel communal
alain.xandri@saintmacaire.fr

A VOTRE SERVICE !

AUX ÉCOLES - La concertation, c'est le maître-mot d'Alain Xandri, conseiller délégué aux écoles. Il travaille à un état des lieux avec les équipes éducatives et les représentants des parents d'élèves. Le but est de coordonner au mieux cette fin d'année scolaire en phase de déconfinement.

Tous les enfants, jusqu'à la fin de l'année scolaire, ne peuvent être accueillis à temps plein à l'école. Les parents qui reprennent le travail se heurtent donc à un gros problème et posent la question de la possibilité d'un accueil parascolaire. « Le nombre d'enfants à accueillir est primordial pour pouvoir envisager une éventuelle solution parascolaire (locaux, prestataire, moyens financiers) » répond Alain Xandri, à l'écoute des parents.

OUVERTURE d'une permanence Actions sociales - Martine Brigot, adjointe au maire, se tient en mairie à la

disposition des Macarien(ne)s tous les jeudis de 10h à 12h30 et de 14h à 16h. Les autres jours sur rendez-vous en contactant la mairie (05 56 63 03 64) ou par courriel à martine.brigot@saintmacaire.fr.

SOUTIEN aux commerçants et artisans - Sophie Tristant, adjointe au maire, tient une permanence tous les lundis de mai et de juin de 16h à 18h à la mairie. Ou possibilité de prendre rendez vous en contactant :

sophie.tristant@saintmacaire.fr. Sophie Tristant propose aux professionnels : artisans, commerçants, professions libérales, de les aider à répondre à leurs questions sur les aides économiques dans le cadre de la pandémie et leurs conséquences sur l'après confinement, ainsi que sur les actions pour garantir la sécurité de leurs salariés et de leurs clients.